

Marché libre

Le prospectus de PNS enfin approuvé par la CBFA

Le prospectus d'émission de la société PNS a été approuvé hier par la Commission bancaire, financière et des assurances (CBFA). L'opération aura pris un peu plus de temps que prévu.

N'empêche: se voit ainsi levé le dernier obstacle à l'introduction sur le Marché libre bruxellois de cette PME qui dispense des soins infirmiers à domicile et dans des centres pour handicapés.

L'offre publique initiale démarrera le 8 août. La première cotation de PNS interviendra en principe le 18 août.

L'objectif de l'IPO est de lever jusqu'à 507.000 euros d'argent frais, soit l'équivalent de 20% du capital après l'opération. Un maximum de 125.000 actions seront proposées au prix de 4,06 euros. La récolte permettra de financer le développement de l'activité. ▶ P. 6

Marché libre

Aval au prospectus de PNS

La CBFA a approuvé le document qui constituait le dernier obstacle à l'IPO sur le Marché libre.

L'accouchement s'est enfin produit, mais dans la douleur: après de longues semaines et plusieurs centaines de questions et remarques formulées en plusieurs salves, le prospectus d'émission qui constituait l'ultime obstacle à l'introduction de PNS sur le Marché libre bruxellois a fini par échouer, mercredi, sur le bureau du comité de direction de la Commission bancaire, financière et des assurances (CBFA). Qui l'a approuvé.

Les feux sont donc passés au vert pour l'offre publique initiale; elle débutera ce 8 août pour se clôturer... immédiatement, le cas échéant. Il est en tout cas stipulé que l'opération peut être bouclée à tout moment.

Signe qui ne trompe pas, sa date limite a d'ailleurs été fixée au 10 août.

Quant à la première cotation de cette PME qui dispense des soins infirmiers à domicile et dans des centres d'hébergement de personnes handicapées, elle interviendra sans retard. «*En principe, le 18 août*», précise Bernard Ruzziconi, le patron de Small Caps Finance, qui pilote le placement.

L'HISTOIRE D'UN HOMME

PNS, c'est avant tout l'histoire d'un homme, Nicola D'Aniello. Entrepreneur dans l'âme, il a mené de front des formations d'infirmier gradué et de chef d'entreprise en gestion de maison de repos. S'il fonde sa propre société, Rainico Management, dès février 2000, c'est en juin 2003 que l'affaire, rebaptisée, prend vraiment de l'envergure, sous le pavillon de Personalized Nursing Services ou, en abrégé, PNS. Combinée à l'obtention d'un numéro Inami pour facturer les prestations, au recrutement d'un premier collaborateur ou à la conclusion d'un premier contrat avec un centre d'hébergement de personnes handicapées à Bruxelles, l'activité existante de soins infirmiers à domicile dans la région de Mons-Borinage dispose à ce moment de la base adéquate pour son envol. Et de fait, dès le premier exercice, PNS affiche un bilan largement positif: l'entreprise est déjà rentable et elle occupe sept salariés à temps plein.

La croissance sensible des revenus se confirmera successivement en 2004 (+146%), puis l'an dernier (+27%). Les profits demeurent relativement contenus, mais ce n'est que pour mieux sauter, à en croire le plan d'affaires. Si en effet les prévisions se concrétisent, le bénéfice

net de PNS sera multiplié par plus de cinq cette année, tandis que son chiffre d'affaires s'appréciera d'environ 70%. Cela traduit en fait l'accélération de son développement sur le terrain, puisque d'une part, le rayon d'action de la branche de soins à domicile s'est élargi à La Louvière, et d'autre part, plusieurs centres d'hébergement de Liège et du Brabant wallon ont opté pour les services dispensés par PNS. Parallèlement, l'effectif s'est étoffé: au 28 février dernier, il se composait de 23 infirmier(e)s. Du reste, la croissance va inévitablement de pair avec les engagements...

BESOINS LIMITÉS

Convaincu que la branche sur laquelle il est de plus en plus confortablement assis a aujourd'hui plus que jamais le vent en poupe, D'Aniello entend hâter l'adaptation de sa structure à une demande en augmentation constante. Mais dans un premier temps, ses besoins s'avèrent très limités, comme en témoigne le modeste montant de l'augmentation de capital qui précédera la mise en Bourse, et dont une large proportion (environ 180.000 euros) servira à couvrir les frais de la transaction. D'Aniello conservera, via sa fondation, 80% du capital de PNS après l'opération. ◇

Fabian Lacasse

L'offre en un clin d'œil

Activité: soins infirmiers à domicile (28% des revenus) et en centres d'hébergement pour personnes handicapées (71%).

Structure de l'actionariat avant l'IPO: Fondation D'Aniello Nicola (99,9%), Maggy Faille (0,1%).

Résultats 2005: bénéfice net multiplié par huit, à 0,04 million d'euros, pour des revenus en progrès de 27%, à 1,01 million.

Prévisions: croissance de 68% en 2006, puis de 33% en 2007.

Destination de l'opération: Marché libre d'Euronext Bruxelles.

Quand? L'IPO courra du 8 au 10 août 2006, sauf clôture anticipée. La première cotation est programmée le 18 août.

Montants: l'objectif consiste à lever jusqu'à 507.500 euros d'argent frais, soit 20,4% de son capital après IPO. Celle-ci s'articule autour d'une augmentation de capital en vertu de laquelle seront émises un maximum de 125.000 actions, offertes à la souscription publique au prix ferme unitaire de 4,06 EUR. «Pré-money», PNS est valorisée à environ 2,49 millions.

Intermédiaires: Small Caps Finance et Weghsteen & Driège.